



BAC +2
Niveau 5

BTS Management Opérationnel de la Sécurité [MOS]

Tu aimes agir dans le respect d'un cadre et de procédures. Tu es attaché-e aux valeurs de la République, à la protection des biens privés et des personnes. Par ton savoir être irréprochable et un langage maîtrisé à l'écrit comme à l'oral, tu t'adaptes à tout type d'interlocuteur-trice et de public.

Organisation, rigueur, discrétion, persévérance... Si tu te reconnais, le BTS MOS est fait pour toi !

QUE FAIT LE/LA TITULAIRE DU BTS MOS ?

Le/La titulaire du BTS Management Opérationnel de la Sécurité exerce ses missions dans le cadre de la sécurité et de la sûreté.

Il/Elle conduit ses activités soit dans une entreprise de sécurité/sûreté, soit dans le service interne de sécurité d'une organisation (entreprise, administration publique ou privée, association, etc.).

Participant activement à l'organisation du service dans lequel il/elle évolue, il/elle est à même de manager des équipes ainsi que de participer à la gestion administrative et juridique du personnel.

Il/Elle est l'interface entre le client, la direction, les agents et les premier encadrement (ex. chef de poste).

Enfin, il/elle assure la liaison avec les différents acteurs institutionnels et participe aux instances de sécurité.

ET APRÈS LA FORMATION ?

Poursuite d'études

- **Licence Pro (BAC +3)** Sécurité des personnes et des biens,
- **Master (BAC +5)** Droit public - Parcours Sécurité Défense,
- **Concours divers** : Police Nationale - SDIS - Police Municipale - Gendarmerie Nationale ou Administration pénitentiaire.

Emplois accessibles

- **Divers secteurs** : entreprise spécialisée dans la sûreté-sécurité, service sécurité de tout type de structure publique ou privée, etc.
- **Postes** : chef-fe coordinateur-trice de site, chef-fe d'équipe, chargée-e d'affaires, contrôleur-euse de site/qualité, superviseur-euse aéroportuaire, chef-fe de mission, manager opérationnel protection rapprochée, assistant-e ou responsable d'exploitation.

POUR PLUS D'INFOS

Contacte la référente du BTS MOS pour un accompagnement plus précis !

Caroline ESSAYAN · 04 78 77 35 84 · cessayan@ifir.fr



PRÉ-REQUIS

- Être âgé-e de 16 à 29 ans révolus*
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (niveau BAC) dans les métiers de la sécurité
ou
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (niveau BAC) général ou technologique et de la carte professionnelle** (selon les missions confiées en entreprise)
**Pour obtenir la carte professionnelle : formation de 2 mois (CQP ATPS) à réaliser obligatoirement en amont de l'entrée en BTS.
- Maîtrise des bases de l'anglais
- Permis B recommandé pour la recherche de contrat



MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Étude du dossier
- Entretien individuel



FORMATION

Durée

2 ans en alternance sous contrat d'apprentissage
Le CFA IFIR t'accompagne dans ta recherche d'entreprise.

Rythme d'alternance

2 jours en centre de formation, 3 jours en entreprise

Lieu de formation

LYCÉE LA FAVORITE - Lyon (5^{ème})

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Reste à charge de 500€/an/ apprenti-e pour l'entreprise. Gratuite pour les apprenti-e-s.

*OPCO : Opérateurs de compétences

Compétences acquises - Contenu de la formation

- Préparation et mise en oeuvre d'une prestation de sécurité,
- Management des ressources humaines,
- Gestion de la relation client,
- Participation à la sécurité globale,
- Enseignements complémentaires : culture générale & expression langue vivante et étrangère - culture économique, juridique & managériale - culture économique, juridique & managériale appliquée au management opérationnel en sécurité-sûreté.

Certifications complémentaires

- SSIAP 3 - Chef-fe de service de sécurité incendie dans un ERP ou IGH.



CHIFFRES CLÉS

Ouverture de la formation à la rentrée 2020 - Chiffres clés disponibles en 2021

*Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Ce que le réseau IFIR te propose !

Tout au long des formations en apprentissage, le réseau IFIR déploie une pédagogie de l'alternance permettant, par exemple, de :

- **Donner du sens aux enseignements et stimuler l'envie d'apprendre**
Stage de 6 mois en UE après la formation (Eurobooster) · Sorties culturelles et professionnelles · Séjours européens · Visites en entreprise
- **Développer les capacités de travail en équipe**
Business games interétablissements · Projets de groupe
- **Révéler le potentiel de chaque apprenti-e par une meilleure connaissance de soi-même**
Séminaires · Ateliers · Sensibilisation aux problématiques sociétales
- **Personnaliser l'accompagnement de chaque apprenti-e pour une montée progressive en compétences**
E-learning · Passage d'habilitations et de certifications professionnelles · Adaptations pédagogiques pour compenser les situations de handicap

En suivant une formation en BTS MOS tu pourras bénéficier de multiples modalités et outils pédagogiques mis en place par IFIR et l'établissement de formation partenaire.

Un accompagnement sur-mesure !

- Formateurs justifiant d'une pratique professionnelle dans les domaines enseignés,
- Animation par l'équipe pédagogique du groupe facebook apprentis/formateurs.



LES ESSENTIELS DU CONTRAT

L'APPRENTI-E

- **Double statut**
Étudiant-e & Salarié-e
- **Âge**
16 à 29 ans
Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
- **Candidat-e hors UE**
Obtenir une autorisation préfectorale pour exercer une activité salariée

LE CONTRAT

- **Démarrage du contrat**
Au plus tôt 3 mois avant le début de la formation.
- **Période probatoire**
45 jours en entreprise
Si arrêt de travail, période d'essai prolongée d'autant de jours.
- **Congés**
5 semaines + 5 jours de révision dès lors que la formation donne lieu à un examen en fin d'année et non pas à un CCF*
Les congés sont à prendre sur le temps en entreprise.
*CCF : Contrôle en Cours de Formation
- **Durée quotidienne de travail - ne pas excéder**
- apprenti(e) mineur(e) : 8h,
- apprenti(e) majeur(e) : 10h.
- **Repos hebdomadaire**
2 jours pleins/semaine ou selon la convention collective de l'entreprise
Les apprenti(e)s mineur(e)s doivent disposer de 2 jours de repos consécutifs par semaine.

Temps de formation + Temps en entreprise = temps de travail hebdomadaire

LA RÉMUNÉRATION

Âge	ANNÉES D'EXÉCUTION DU CONTRAT		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
16-17 ans	27%	39%	55%
18-20 ans	43%	51%	67%
21-25 ans	53%	61%	78%
26-29 ans	100%	100%	100%

**Valeur du smic
au 1^{er} janvier 2020**

**1539,42€ BRUT
pour 35h/semaine**

Le salaire est fixe (salaire brut = salaire net) et identique quelle que soit la répartition du temps entre l'entreprise et la formation durant le mois.
/!\ **Attention - Un(e) apprenti(e) qui change d'entreprise en cours de 2^{ème} année de formation conservera un salaire de 1^{ère} année.**



FORMATION BTS MOS

Contenu & Épreuves certificatives

ÉPREUVES	MODE	DURÉE	COEFF.
Culture générale & expression	Écrit	4H	4
Langue vivante étrangère : compréhension de l'écrit et expression écrite	Contrôle en cours de formation : 2 situations d'évaluation		2
Langue vivante étrangère : production orale en continu et interaction	Contrôle en cours de formation : 2 situations d'évaluation		2
Culture économique juridique et managériale et CEJM appliqué au management opérationnel en sûreté-sécurité	Écrit	4H	6
Préparation et mise en oeuvre d'une prestation de sécurité	Contrôle en cours de formation : 1 situation d'évaluation		8
Management des ressources humaines	Contrôle en cours de formation : 1 situation d'évaluation		5
Gestion de la relation client	Contrôle en cours de formation : 1 situation d'évaluation		5
Participation à la sécurité globale	Écrit	4H	6
Langue vivante B	Oral	20 min.	2